

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Une nouvelle vie communale

Pour cet éditorial suivant les premières élections à la proportionnelle, je tiens à remercier les électrices et électeurs qui ont fait preuve d'un grand civisme et ont montré leur intérêt pour l'avenir de notre Commune. Ainsi, avec plus de 50% de taux de participation, tant pour l'élection du Conseil communal que de la Municipalité, ils ont clairement décidé de la répartition et de la tendance politique du Mont-sur-Lausanne.

En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence, c'est le moyen de faire fonctionner la démocratie dans la vie communale et, par conséquent, de protéger nos libertés. Une démocratie ne peut vivre que si les citoyens s'approprient le processus politique, à commencer par les élections, comme une responsabilité, comme un devoir. C'est aussi un droit qui a été acquis par nos anciens, qui par là, ont fait du Mont ce qu'il est aujourd'hui. Voter, c'est remercier nos aînés pour le travail accompli et leur dire que nous allons continuer pour le bien communal en adaptant nos vues à la vie actuelle. Ne pas voter, c'est leur dire qu'ils se sont battus pour rien !

Dès lors, les élections sont importantes, elles nous donnent la possibilité de choisir nos dirigeants au plus proche de nos tendances personnelles. Avec cinq partis ou associations, chacune et chacun avait un choix en rapport avec ses propres convictions.

Place maintenant au travail des élus au service de nos concitoyennes et concitoyens ! On peut

s'attendre que la nouvelle composition du Conseil communal et de la Municipalité renforcera la confrontation des idées et que l'expression de points de vue divergents animera plus vigoureusement certains débats. Tout cela n'aura pourtant de sens que si ces discussions restent dignes, apaisées, respectueuses et utiles à l'action communale. Un seul objectif doit nous animer : répondre le mieux possible aux besoins actuels et futurs de cette communauté de destin, réelle et bien vivante, qui nous lie toutes et tous au Mont.

Au Conseil communal, la répartition des sièges au sein des diverses commissions du Conseil (commissions permanentes et ad hoc) sera établie selon les résultats obtenus par les partis. Les élus seront regroupés par parti dans la salle du Conseil et constitueront autant de groupes. Cela suppose un nouveau style de gestion où les élus seront impliqués de manière importante dans leur nouvelle vie de conseillère et conseiller.

J'ai une pensée pour tous les élus sortants qui ne se sont pas représentés ou n'ont pas été réélus. En votre nom à toutes et à tous, je les remercie pour le travail accompli durant cette législature et leur transmets mes vœux les meilleurs.

En conclusion, avec l'ensemble de la nouvelle Municipalité, unie dans une même dynamique et avec la participation active du Conseil communal, je veux redire notre volonté de toujours mieux servir l'intérêt public et de répondre aux réels besoins des Montaines et Montains en mettant le cap sur l'avenir avec ambition et rigueur, ceci dans la continuité de la politique mise en œuvre jusqu'ici. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 173
avril 2016



Photographie : Stéphane Allaz



Le Mont... c'est aussi cela.

Edito	1
Affaires communales	2
Paroisses	5
La vie montaine	6
Les jeux et les jeunes	9
Le temps qui passe...	10
Nature et culture	12
Entreprises	14
Jeux et sports	15
Agenda	16

Constructions et utilisation du sol: l'indispensable autorisation municipale

La Loi cantonale en matière d'aménagement du territoire et constructions (LATC) oblige le citoyen à annoncer son projet au Service communal compétent, avant toute action et/ou démarche.

Ce devoir d'annonce est traité par la Police des constructions qui, dans un premier temps, examine la conformité du projet aux lois et règlements, et, dans un second temps, conseille le requérant sur le type de procédure à conduire pour concrétiser son projet.

La loi est claire sur ces questions. Deux alinéas de l'article 103 LATC notamment traitent ce point :

Al. 1 Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible

la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.

Al. 4 Les travaux de construction ou de démolition doivent être annoncés à la Municipalité. Ils ne peuvent commencer sans la décision de cette dernière.

Marche à suivre résumée

- Annonce systématique du projet (objet, installation, ouvrage, construction, démolition, etc.) à l'Administration communale ou à la Municipalité, ceci quelle que soit l'importance du projet.
- Attente de la décision municipale (max. 30 jours) sur le type de démarche ou procédure à entreprendre.

- Réception formelle de la décision municipale et début des travaux d'exécution des travaux annoncés ou information du refus.

- Toute modification du projet autorisé pendant sa réalisation doit faire l'objet d'une nouvelle annonce qui sera suivie d'une nouvelle décision municipale.

Le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) est au service de tout porteur de projet pour le conseiller judicieusement sur la procédure adéquate à suivre. Le projet part ainsi directement sur la bonne voie pour arriver à bon port.

Contact

Tél. 021 651 91 98
urbanisme@lemontsurlausanne.ch

Antonio Turiel, chef du SUDD

Le Conseil communal recherche un secrétaire et un huissier

Le secrétaire et l'huissier du Conseil communal ne solliciteront pas un renouvellement de leur mandat le 30 juin 2016.

Le bureau du Conseil est donc à la recherche de personnes intéressées à reprendre ces postes dès la prochaine législature, soit à partir du 1^{er} juillet 2016.

Il s'agit d'activités à temps partiel, notamment en soirée.

Pour de plus amples renseignements, M. Antoine Chamot, président du Conseil, est à votre disposition : 021 652 47 69, 079 477 02 55 ou achamot@bluewin.ch

Le congélateur communal

Notre Commune met à disposition de ses habitants un congélateur communal. Survivance du passé, il est situé au chemin du Pré-d'Ogue, à l'est du « Petit-Mont ». Propriété communale, il fait partie du patrimoine bâti géré par le Service des bâtiments.

Construit en 1864, le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui fut tout d'abord construit pour abriter un four à pain. C'est en 1962 qu'il se vit attribuer une nouvelle affectation.

S'inscrivant dans un cycle opposé à celui que connaît la planète bleue, il évolua ainsi brutalement du très chaud au très froid. C'est dans cette configuration que M. J. Richterich, son dernier propriétaire privé, l'a utilisé jusqu'à la fin du XX^e siècle. Puis, en 1996, il remit gratuitement l'ensemble des installations à la Commune qui, soucieuse de conserver cette

commodité à l'attention de la population, a choisi de maintenir son exploitation en tant que congélateur.

Mais quelque cinquante ans d'utilisation ont rendu les installations techniques vétustes : compresseur, évaporateur, lignes électriques, etc. Il a donc fallu récemment les remplacer pour respecter les normes en vigueur aujourd'hui.

Les congélateurs communaux ont une malheureuse et fâcheuse tendance à disparaître pour être remplacés par une multitude de congélateurs individuels. L'absence de rentabilité incite en effet de nombreuses municipalités à y renoncer alors même que le bilan énergétique et environnemental reste bien plus favorable. Outre le service aux citoyens de la Commune, ce choix s'inscrit donc pleinement dans la politique énergétique voulue par la Municipalité du Mont.

Prioritairement à disposition des habitants du Mont-sur-Lausanne, et bien entendu sous réserve de disponibilité, le congélateur communal offre 196 casiers, de plusieurs formats et disponibles en location annuelle.

Formats disponibles des casiers et coût : 100l (Fr. 55.-), 110l (Fr. 60.-), 175l (Fr. 96.-), 200l (Fr. 110.-), 220l (Fr. 120.-) et 300l (Fr. 160.-).

La Municipalité

Tél. 021 651 91 98, Fax. 021 651 91 92



Photographie : Francis Voumard



Le plan directeur réseau piétons

La mobilité est un thème important d'une société durable.

Le Mont-sur-Lausanne, en 1995, a élaboré un des premiers plans directeurs piétons du Canton. L'appellation piéton s'étend, là où c'est possible, à la mobilité non motorisée.



L'aménagement des espaces publics, territoire partagé, à fonction sociale aussi bien que de circulation, occupe une large place dans la pratique communale de l'urbanisme.

Le document est aussi bien un plan directeur qui traite de la mobilité des piétons dans sa globalité, liaisons des centres attractifs entre eux et avec les quartiers existants et futurs, qu'un plan d'assainissement des rues actuelles qui n'ont pas été conçues pour répondre aux besoins spécifiques des piétons.

S'il bénéficie de bonnes infrastructures – notamment sécurité, continuité du réseau, embellissement de l'espace public – le piéton dont le comportement n'est pas normalisé (pressé, flâneur, joueur) s'approprie l'espace commun selon son humeur. S'il se sent chez lui sur le domaine public, le transfert modal tant recherché est presque acquis...

Principe directeur

1. Création d'un axe fort reliant les trois centres d'activités Grand-Mont/Coppoz-Mottier/Petit-Mont. Sa réalisation se fera le plus possible en site propre.

2. Prolongement de ce cheminement du Petit-Mont à Clochatte/Montenailles via les nouveaux quartiers (Valleyre) jusqu'au futur terminal bus urbain 22.

3. Création d'un axe ouest de ceinture Grand-Mont/Pernessy/Blécherette/Clochatte transitant par les nouveaux quartiers et les écoles qui s'y implanteront.

4. Relier cet axe au futur bus urbain de la route de la Blécherette et aux quartiers jouxtant la jonction autoroutière.

5. Connecter ces axes au réseau diffus des trottoirs, chemins et futures zones 30 km/h.

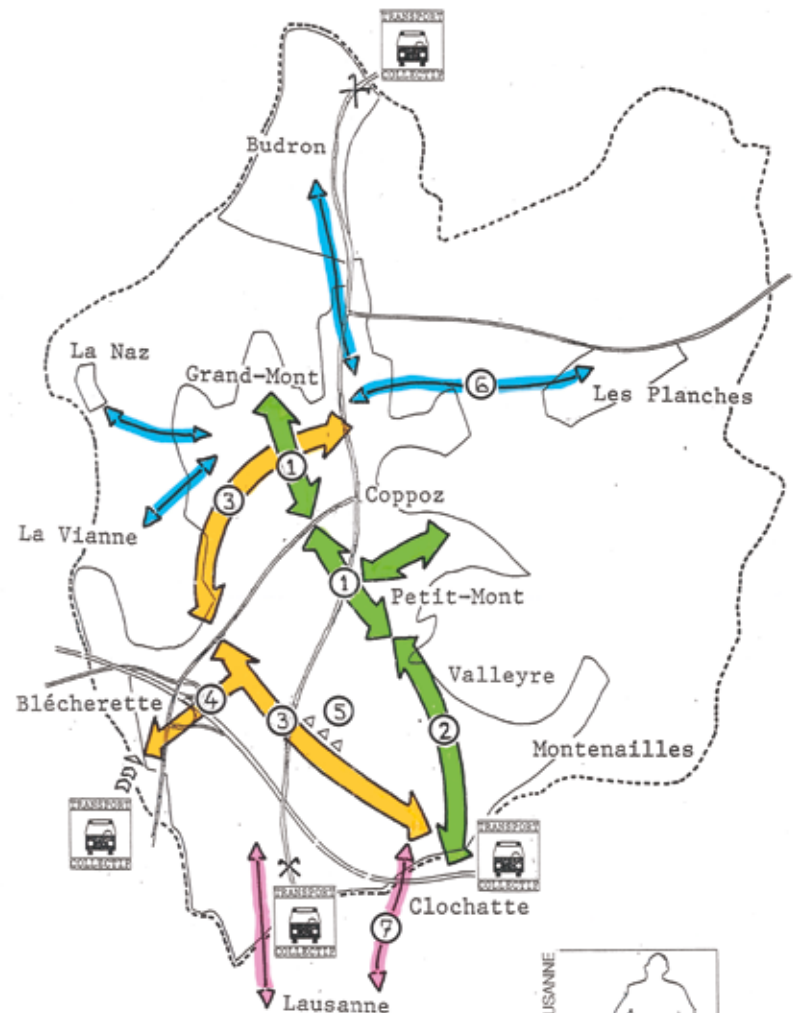
6. Desservir les zones périphériques par des chemins combinés avec des itinéraires de randonnée.

7. Assurer la liaison avec Lausanne.

La carte ci-dessous indique bien ces grands axes de principes. Prochainement, les 4 Coins du Mont présenteront divers projets réalisés, implantés selon l'esprit structurant de ces axes.

Nous montrerons également comment la politique communale en la matière s'intègre dans le plan directeur cantonal ainsi que dans le PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) au travers du SDNL (Schéma directeur du Nord lausannois).

Pour la Commission société à 2000 watts, Michel Recordon



Statistiques

Population montaine au 1^{er} janvier 2016

Population	7348
Femmes	3675
Hommes	3673

Par origine

Bourgeois	472
Vaudois	2727
Confédérés	2278
Etrangers	1871

Par âge

1 à 19 ans	1751
20 à 29	951
30 à 39	1074
40 à 49	1062
50 à 59	941
60 à 69	693
70 à 79	520
80 à 89	271
90 à 99	81
100 et +	4

Age moyen : 41 ans

Cartes journalières CFF à Fr. 40.-

Cette année encore, la Commune du Mont-sur-Lausanne met à disposition de la population quatre abonnements CFF « Carte journalière Commune ». Elles permettent de voyager à volonté, le jour de validité, en 2^e classe dans toute la Suisse en train, bus et bateau ainsi que sur la plupart des réseaux de transports publics.

Réservée aux habitantes et habitants du Mont, chaque carte est vendue au prix préférentiel de Fr. 40.-. Emise sous forme de carte journalière isolée, elle est postdatée pour un jour de validité. Transmissible, elle ne peut pourtant être utilisée un même jour que par une personne.

Intéressé? Appelez le 021 651 91 91 pour vous informer des disponibilités avant de vous rendre à la réception de l'Administration communale (route de Lausanne 16, hall d'entrée), aux heures d'ouverture pour en prendre possession.

Paiement au moment du retrait de la carte. Pas de réservation possible: le premier arrivé est le premier servi. En cas de perte, de vol ou de

non-utilisation (volontaire ou non), la carte ne sera pas remboursée. Le commerce d'intermédiaire est bien entendu interdit.

La Municipalité



Service d'Aide à la Famille (SAF)

Cette association sans but lucratif est neutre en matière confessionnelle et politique. Elle a pour but de venir en aide aux familles domiciliées dans les communes du Mont-sur-Lausanne, de Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville. Elle travaille à encourager et soutenir les contacts humains afin de pouvoir venir en aide à des personnes isolées ou dans le besoin.

En outre, le SAF bénéficie de l'appui de l'association Bénévolat-Vaud, soutenue par l'Etat de Vaud.

Ce Service répond ainsi à l'art. 70 de la Constitution vaudoise sur la vie associative et le bénévolat.

Le SAF peut compter sur les services de quelque 30 bénévoles. Ainsi, l'occasion est donnée au Comité de les remercier publiquement.

Vous qui avez du temps libre à consacrer à des personnes âgées, handicapées ou malades, nous avons besoin de vous pour :

- effectuer des transports au moyen de votre voiture pour conduire occasionnellement ou régulièrement une personne chez son médecin, au CHUV, etc. Vous serez indemnisés en fonction des kilomètres parcourus et pour les frais annexes;

- des accompagnements pour des promenades, des visites, des achats, etc.;
- des petits travaux de bricolage, de jardinage.

Si vous vous sentez une âme de bénévole ou avez besoin de renseignements complémentaires, vous êtes invité à prendre contact avec M^{me} Christiane Fardel, coordinatrice centrale, par téléphone au 076 423 45 47. C'est simple et confidentiel.

*Jacques Marchand,
municipal des affaires sociales*



Passeport vacances 2016

Le Passeport vacances propose à nouveau de multiples activités manuelles, sportives, visites guidées et bien plus encore, à choisir dans la brochure mise à disposition lors de la vente.

Le **Passeport traditionnel**, pour les garçons et les filles scolarisés de la 5^e à la 11^e Harmos (nés du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2007) coûte Fr. 45.- pour deux semaines et Fr. 40.- pour les autres enfants d'une même famille. Il offre la participation à diverses activités, à trois entrées de cinéma, aux transports réseau Mobilis ainsi que les entrées aux piscines et musées de la région lausannoise.

Le **Passeport farniente**, pour les 13-15 ans, offre les transports publics gratuits, trois entrées de cinéma, les entrées aux piscines et aux musées de la région lausannoise. Prix: Fr. 25.-.

Les enfants peuvent choisir du lundi 4 juillet au dimanche 17 juillet et/ou du lundi 8 août au dimanche 21 août.

L'offre cinéma, pour le Traditionnel et le Farniente, donne droit à trois entrées gratuites l'après-midi avant 19h, du lundi au vendredi, dans les salles à Malley-Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries.

Les Passeports vacances seront vendus entre le lundi 9 mai et le vendredi 20 mai au Secrétariat municipal, de 8h à 11h30 à la route de Lausanne 16. Se présenter avec une photo format passeport. Il n'y a pas d'inscription par téléphone. Paiement à l'inscription. Le nombre de passeports est limité.

Détails sur www.apvrl.ch





La Paroisse réformée cherche une **secrétaire paroissiale**

Cet été, M^{me} Christiane Friedli quittera son poste de secrétaire paroissiale après bien des années de bons et loyaux services.

Ce poste (13 heures par semaine) est donc à repourvoir tout prochainement.

S'il vous intéresse, vous trouverez l'offre d'emploi sur le site de la paroisse: <http://lemontsurlausanne.eerv.ch>.

Photographie : Alain Wirth



Aux Amis des Quatre Coins, ça cause, ça cause...

Paroisse réformée

Les aînés de la commune, un groupe sympa !

Connaissez-vous «Les Amis des Quatre Coins»? Il s'agit d'un groupe d'aînés qui aime à se retrouver un mardi par mois au foyer de la grande salle, au Petit-Mont, de 14h à 16h, pour écouter une conférence ou un témoignage de vie.

Quand on est un aîné, il est important de continuer d'appartenir; appartenir à une commune, appartenir à un groupe. Le sentiment de l'appartenance est une donnée essentielle de la vie. Quand on appartient, on existe: parce qu'on compte pour quelqu'un ou quelques-uns. La vie d'un groupe d'aînés, c'est de la chaleur humaine à partager. Autour d'une tasse de thé et de quelques biscuits, on raconte, on se raconte. On fortifie les liens et on fait de nouvelles connaissances.

Mais la vie d'un groupe d'aînés, c'est aussi continuer d'apprendre, à l'écoute d'un orateur qui nous ouvre son univers. Apprendre, c'est stimulant puisqu'on continue de mobiliser nos facultés.

«Les Amis des Quatre Coins», c'est ça: tisser des liens et voyager un peu. Cette année, le groupe s'en est allé à Fully, en début de saison, pour la brisolée. Ensuite, c'est Louis-François Monnier, missionnaire, qui est venu nous raconter son parcours de vie; il nous a dit comment il a passé des Côtes de l'Orbe aux plaines mozambicaines. Un mois plus tard, c'est l'Arménie qui s'est invitée, ce «premier pays chrétien». Willy Randin a rendu compte

de cette nation courageuse, qui compte des temples et des paysages splendides.

La fête de Noël fut évidemment un temps fort de l'année. Après un bon repas, un conte raconté par Viviane Henny nous a fait rêver, avant que le message de la naissance de Jésus nous apporte sa lumière.

C'est le loto qui a inauguré 2016, avec l'ambiance et les exclamations à la volée qui vont avec... Ce fut ensuite la découverte d'une ONG importante, «Medair», une organisation humanitaire animée par la foi chrétienne. Son but: soulager la souffrance humaine dans les endroits les plus reculés et dévastés à travers le monde. Sa fondatrice, Josiane André, a fait rayonner l'espérance dans des pays meurtris comme la Syrie, l'Irak et le Liban. Notre syndic Jean-Pierre Sueur nous a aussi rendu visite, pour décliner l'actualité et l'avenir de notre belle commune. Ce mardi 19 avril, c'est Claude-Henri et Elsa Blanc, bien de chez nous, qui exposeront ce qu'ils font au Bénin, lorsqu'ils s'y rendent une fois par année (opérations orthopédiques pour lui, accompagnement des enfants pour elle). Le mardi 31 mai verra la course annuelle; ce sera Saint-Ursanne ou la visite du Palais fédéral.

Super programme, non? Alors, si vous avez l'âge, rejoignez-nous pour la prochaine saison. Et au besoin, prenez contact avec Jean-Louis Leuthold au 021 653 57 46 ou par mail à l'adresse jl.leuthold@icloud.com.

Alain Wirth, pasteur

Paroisse de **Bellevaux - Le Mont**

Assemblée générale

Jeudi 26 mai 2016, à 19h30, à la grande salle du centre paroissial, à Bellevaux, rte du Pavement 97, avec messe à 19h.

Nous invitons les paroissiens à se présenter à l'élection au Conseil de paroisse. Les personnes intéressées sont priées d'annoncer leur candidature au Secrétariat.

Tout renseignement sur notre site: www.cath-vd.ch/cvd_parish/st-amedee ou par mail: paroisse.lausanne.st-amedee@cath-vd.ch

Le Conseil de paroisse

Chorale de la Paroisse catholique St-Amédée

Quelques mots sur la belle chorale de la Paroisse catholique St-Amédée.

Actuellement dirigée par Sergueï Tcherkasov, elle anime les messes du samedi et du dimanche, un week-end par mois, à Bellevaux ou à Cugy. De même, on peut l'entendre aux grandes fêtes, telles les Rameaux, Jeudi-Saint, la Veillée pascale et la Messe de minuit.

Son répertoire est construit autour de diverses messes en français, en latin et de nombreux chants religieux, dont un répertoire en russe apporté par son directeur.

Outre sa fonction d'animation liturgique, la Chorale St-Amédée participe à des activités récréatives, entre autres sur le territoire du Mont, où elle est présente à la Foire de Mai et à la fête de la St-Nicolas avec son stand de gaufres.

Chaque année, elle met sur pied un «repas choucroute» au sein de la Paroisse, le «vin chaud» après la Messe de minuit, ainsi qu'une collation après la Veillée pascale.

La société est très active et il y règne une bonne ambiance. Les répétitions ont lieu tous les lundis soir dans l'église St-Amédée à Bellevaux, à 20h15. Aujourd'hui, ils sont vingt-cinq

et cherchent toujours à augmenter leur effectif. Aucune formation musicale n'est requise, seule une voix juste et l'envie de chanter. La Chorale accepte des chanteurs en renfort pour une période définie, (Noël, Pâques ou lors d'un événement plus important).

Montaines et Montains, anciens ou nouveaux habitants de notre Commune, venez nous rejoindre. Ne serait-ce que pour vous faire une idée.

Renseignements auprès de M^{me} Françoise de Viron, au 021 652 00 28



Animation d'une messe à Collonges/Valais.

Des dessins d'élèves pour les victimes du Népal

Une classe silencieuse, des élèves appliqués, imperturbables même. Ce sont des jeunes qui savent pourquoi ils travaillent, me confient-ils entre deux traits de crayon.

A l'heure où nous sommes tous de passifs réceptacles involontaires de violence gratuite, de misère humaine et de désastres naturels, ces jeunes travaillent. Entraînés par leurs maîtres d'arts visuels, Romain Rousset et Pascal Neyroud, ils se sont munis de leur fusain, peinture et collages. Ils se sont activement engagés durant un semestre entier pour se transformer en acteurs d'une formidable réalisation de solidarité.

Sur la base de portraits d'enfants népalais, ils ont reproduit des visages en y apposant leur vision, leur message personnel de compassion ou d'espoir. Le travail est magnifique, touchant. Ils y ont mis leur cœur et leur âme.

Le but est d'exposer ces travaux au public, puis de les mettre en vente lors d'une soirée spéciale. Le bénéfice sera reversé intégralement à l'Association lausannoise Norlha d'aide aux populations himalayennes. Celle-ci travaille directement avec du personnel sur place et agit notamment dans le cadre de l'aide d'urgence suite aux tremblements de terre dévastateurs de 2015.

Venez nombreux, soyez solidaires vous aussi et surtout montrez l'exemple, montrez que vous soutenez cette belle action des élèves de notre Commune !

Laurence Muller Achantari



Exposition

Ouverte dans le hall de l'Administration communale aux heures d'ouverture au public, du 19 avril au 11 mai.

SOIRÉE du vendredi 13 mai

Bâtiment scolaire du Mottier A

19h

Ouverture des portes

19h30

Explication du projet par Selena, Shpresa et Nita, suivie d'une présentation de la situation au Népal par Julien Bettler, directeur de Norlha

19h30 à 20h30

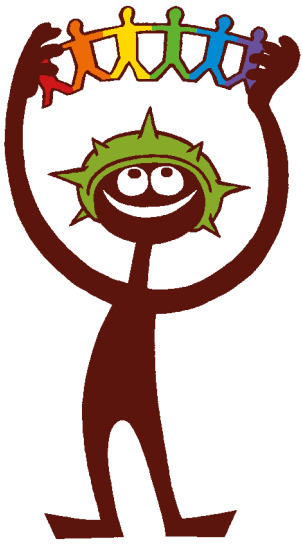
Vente des dessins et apéritif

Toutes les demi-heures, en salle d'arts visuels, projection d'un petit film retraçant l'évolution des travaux des élèves tout au long du semestre.

Animations photographiques pendant la soirée.

Détails sur www.epslemont.ch





Un village – une famille

Au cours de sa dernière Assemblée générale annuelle, le Gamm (Groupe d'Accueil des Migrants au Mont) a fait le bilan de l'an passé: certes, l'abri PC a été fermé un mois, mais ce sont quand même 47 lundis soir où une soixantaine de migrants ont reçu un repas chaud dans le cadre sympathique de notre Maison de paroisse.

S'ils y reviennent chaque semaine, c'est que le repas est bon et copieux, que l'ambiance y est chaleureuse et sereine. Tant mieux si nous pouvons offrir cela à ces hommes partis de lointains chez eux, pour se retrouver dans des conditions d'hébergement difficiles. « Ce sont les seuls moments d'humanité que nous vivons », nous confient certains.

Le Gamm est très reconnaissant à la Commune et à la paroisse, de leur soutien, qui permet notamment de mettre de la viande sur la table!

En deuxième partie de soirée, M. Nicolas Rouge, municipal à Giez, nous a présenté son concept d'accueil des réfugiés « un village – une famille ». Si dans chaque village, avec la complicité des autorités communales, quelques personnes sont prêtes à se mettre ensemble pour trouver un logement et des accompagnants, l'accueil d'une famille de réfugiés s'en trouve grandement facilité.

De surcroît, notre peur de l'étranger se transforme en joie d'accueillir et de partager: cet accueil facilite beaucoup l'intégration. C'est ce qui a été vécu à Giez. Des barrières de crainte, de méfiance se transforment en rencontres et en joie de partager. L'immense reconnaissance que témoignent ces familles fait du bien.

Au fil du temps partagé, on découvre que ces personnes venues d'ailleurs ont un visage, des sentiments, un vécu certes différent, mais aussi l'envie de s'intégrer, d'apprendre la langue et les habitudes de chez nous.

Après que les médias ont parlé de cette expérience vécue à Giez, ce sont plus de 40 lieux en Suisse romande qui sont prêts pour cette aventure humaine. Serions-nous prêts à ce type d'accueil?

De son côté, le Gamm propose un nouveau projet pour cette année: proposer des sorties hebdomadaires aux requérants d'asile du Mont. Peut-être avez-vous aussi envie d'offrir de votre disponibilité... et de votre créativité?

*Bernard Stettler,
président du Gamm*



Fête de Mai

Place du Petit-Mont
Samedi 7 mai
de 9h à 17h

Fête de Mai au Mont

Depuis le mois de janvier, le comité de la Société de Développement prépare comme chaque année une superbe Fête de Mai.

Elle aura lieu, comme chaque année aussi, le samedi avant le dimanche de la Fête des mères. Et cette année, c'est le **samedi 7 mai**, pendant le week-end de l'Ascension; mais qu'à cela ne tienne: près de septante exposants participent et animeront cette édition 2016. Septante stands sur la place du Petit-Mont, de 9h à 17h, pour ce grand marché villageois et artisanal. A la veille de la Fête des mères, vous trouverez sans aucun doute un présent pour votre chère maman. Sans oublier bien sûr les stands de nos sociétés locales où vous pourrez vous restaurer tout au long de la journée.

Cette année, votre comité a retenu le thème de la danse. Vous pourrez donc apprécier de nombreuses démonstrations variées entre 10h et 14h. N'oublions pas non plus les prestations de nos groupes de gym du Mont. Comme chaque année, du maquillage pour les enfants, des tours à poney, la noce à Thomas et divers jeux animeront la fête tout au long de la journée.

Bref, une belle fête en perspective. Nous n'attendons plus que vous le 7 mai prochain sur la place du Petit-Mont.

Vous pourrez trouver tous les détails de la fête ainsi que les photos des années précédentes sur notre site www.sdlemont.ch.

Pour celles et ceux qui désirent tenir un stand lors de cette manifestation et qui n'ont pas encore reçu une invitation de notre super responsable des stands, M^{me} Martina Mottier, ils peuvent encore le faire en adressant rapidement un e-mail à info@sdlemont.ch.

*Alexandre Cevey,
président de la SDM*



Photographie: Archives SDM

Le Mont – Madagascar

L'été passé, grâce à *Nouvelle Planète*, j'ai eu la chance de pouvoir apporter mon aide en tant que bénévole à Madagascar. Nous étions dix jeunes Suisses romands à partager cette merveilleuse aventure durant un mois.

Mais que devons-nous faire? Nous avons commencé notre travail en novembre déjà, pour constituer une équipe soudée et nous documenter. Chacun de nous devait réunir 700 francs minimum par des ventes de pâtisseries, des demandes à nos communes respectives ou encore par de petits repas de soutien. La Commune du Mont m'a généreusement aidé. J'ai aussi pu compter sur l'appui de mes amis et de ma famille.

Cet argent avait pour objectif de financer un projet en faveur de la Commune d'Andriambilany au sud d'Antananarivo. La construction de bornes fontaines et d'adductions d'eau facilitait l'accès à l'eau potable nécessaire aux besoins quotidiens des villageois. Cela réduisait les trajets et le temps consacré par les femmes pour l'approvisionnement en eau,

diminuait l'absentéisme des filles à l'école et, enfin, améliorerait la vie des villageois qui disposaient ainsi d'une eau pure et non polluée. Ces améliorations freinent, en outre, l'exode rural.

Dès le premier jour, les villageois nous ont accueillis en dansant et en chantant. Puis, dès le lendemain, nous avons mis la main à la pâte et travaillé d'arrache-pied durant ces quatre semaines. Notre activité consistait à creuser, peindre, construire et faire du terrassement.

Nous avons la chance de dormir dans une école et d'être logés et nourris. L'équipe SICAFE, qui est l'équipe *Nouvelle Planète* malgache, faisait preuve d'une gentillesse sans pareille et nous avons bénéficié de plats préparés par d'excellentes cuisinières. En plus d'apprendre ce qui est nécessaire à la survie, nous avons pu découvrir leurs coutumes, leurs religions et leur vie. Notre équipe a ainsi pu assister à la cérémonie du retournement des morts. Sur le trajet de départ, nous avons eu la joie de visiter le parc des lémuriers d'Andasibe.



Photographie : Colin Séchaud

Ce fut probablement l'une des plus belles expériences de ma vie et j'en suis reconnaissant à *Nouvelle Planète* et à la Commune du Mont-sur-Lausanne. Je conseille évidemment une telle initiation à tout le monde, qui m'a enseigné une chose essentielle: être riche n'est pas de savoir combien l'on possède mais combien l'on peut donner.

Colin Séchaud

L'École de Musique du Mont-sur-Lausanne organise une

Journée portes ouvertes

le samedi 16 avril dès 10h au Collège du Mottier A.

Elèves et professeurs seront ravis de vous accueillir. Vous pourrez essayer les instruments et les professeurs répondront à toutes vos questions.

Au menu : des mini concerts et un apéritif.

Programme

10h	Flûte traversière
10h20	Flûte à bec
10h40	Saxophone
11h	Violon
11h20	Piano
11h40	Guitare

Cordiale bienvenue à tous!

www.emml.ch



Concerts à l'église du Mont

Dimanche 24 avril 2016, 17h
ENSEMBLE AULIDEN

Hélène Walter
soprano
Gaëtan Beauchet hautbois
Guillaume Bouillon
violoncelle
Nedad Djukic
orgue et piano

Œuvres de
Georg Friedrich Haendel
Johan Treichel
Johann Sebastian Bach
Robert Schumann
Johannes Brahms

Entrée libre
chapeau à la sortie

Renseignements:
Marinette Moser
tél. 021 652 47 48



Nouvelles de la Médiathèque

Fabrication de marque-page, dès 7 ans

Viens fabriquer un marque-page pour tes livres préférés. Laisse libre cours à ton imagination pour créer un signet unique : animal, monstre, personnage imaginaire, drôle ou bizarre... Tout est permis !

Coût

Fr. 2.-, à apporter le jour même

Dates

- **lundi 25 avril**, 16h à 17h
- **mercredi 27 avril**,
1^{re} session, 13h30 à 14h30,
2^e session, 15h à 16h.

Spectacles des marionnettes Rikiko

Pour les plus jeunes, les marionnettes Rikiko reviennent le 20 avril et le 1^{er} juin. Les spectacles ont lieu :

- à 10h30 pour les petits (18 mois à 3 ans). Durée approximative : 45 min.
- à 16h30 pour les plus grands (dès 3 ans). Durée approximative : 1 heure

Places limitées. Réservation obligatoire, par téléphone au 021 316 86 14 ou par e-mail à mediamont@vd.ch

Murielle Henchoz



Photographie : Murielle Henchoz



Les actualités aux enfants

Dr Nahum Frenck
Jeudi 28 avril 2016 à 20h
Aula du Collège du Mottier B
Entrée libre
www.apelemont.ch

Parler de l'actualité aux enfants

Attentat, crash d'avion, guerre, drame des réfugiés... les actualités sont de plus en plus violentes et distribuées avec le moindre détail par les médias. Il est difficile dans ces conditions de préserver ses enfants.

Relayées dans la cour d'école ou regardées en boucle à la télé ou sur les téléphones portables, ces actualités nécessitent d'être accompagnées.

Les parents ont un rôle à jouer : comment expliquer aux enfants l'inexplicable ? Que dire à un enfant qui entend parler d'un fait divers particulièrement violent ?

Permettre aux enfants de regarder le téléjournal, est-ce une bonne ou une mauvaise idée ? Comment choisir les

informations dont on va parler et celles dont on ne parle pas ? Comment les aider à grandir en les informant sans les angoisser ?

Le Dr Nahum Frenck, pédiatre et thérapeute familial, viendra, jeudi 28 avril, donner des pistes sur la manière d'aborder la question en famille et répondre à vos questions à l'occasion d'une conférence organisée par l'Association des parents d'élèves.

Le comité de l'Apé

NOTRE GRANDE VENTE

Durant la Fête de Mai, nous organisons dans la grande salle une vente de jouets, matériel de sport et habits d'été pour les enfants avec une vente exclusive pour nos membres, suivie d'une vente publique.

Toutes les informations sur notre site.

Dépose

Vendredi 6 mai
de 17h30 à 19h

Vente membres APé

Samedi 7 mai
de 9h à 10h

Vente publique

Samedi 7 mai
de 10h à 16h

Restitution

Samedi 7 mai
de 17h à 18h



Accueillir un enfant chez soi ?

Accueillir un ou plusieurs enfants à la journée, c'est s'engager dans une activité qui demande une bonne dose d'énergie, d'optimisme et de sens des responsabilités. Mais c'est aussi accomplir une tâche utile à la société, vivre des moments d'échanges et tisser des liens.

Ouvrir son chez-soi, partager son repas, proposer des soins et de l'attention à des enfants dont les parents sont absents pour des raisons professionnelles, c'est l'occasion d'avoir un revenu d'appoint et de pouvoir bénéficier d'une formation de base et continue sans frais.

Participer à l'éducation d'autres enfants que les siens, leur transmettre certaines valeurs, faire un bout de chemin avec eux, voilà qui

demande de l'engagement et des qualités mais qui offre aussi la possibilité de travailler chez soi, de manière indépendante et d'organiser ses journées.

Beaucoup de parents sont à la recherche d'une solution d'accueil pour leurs enfants. Nous manquons de personnes pour répondre à toutes ces demandes, alors, si vous aimez être entouré d'enfants, si vous avez besoin d'un revenu d'appoint, si vous souhaitez vivre des expériences riches en couleur, n'hésitez pas.

Devenez accueillant ou accueillante en milieu familial !

EFAJE du Gros-de-Vaud et environs

Infos: 021 886 05 10 ou maia.caduff@efaje.ch

Une maison de maître et son orangerie

Aux confins de la Commune du Mont, à la frontière avec Romanel, se trouve le hameau de La Naz. C'est là que Catherine Elisabeth décide de faire construire sa maison entre 1813 et 1814. Fille du châtelain Chollet, bourgeois de Moudon, elle est veuve depuis cinq ans d'un gentilhomme britannique, William Gildart. Elle fait bâtir cette imposante demeure d'un étage sur rez-de-chaussée, avec un niveau de caves à demi enterré. Cette maison de maître abrite, sous sa toiture à croupes, une habitation cossue ainsi que des pièces à vocation rurale.

Les grandes façades sont délimitées par des chaînes d'angle rectilignes. La face occidentale présente une entrée centrale à laquelle on accède par un perron garni d'un escalier à deux rampes convergentes. L'étage est agrémenté de sept fenêtres alignées sur celles du rez et sur l'entrée. Quelques détails laissent apprécier le soin mis à la construction: le vantail de l'entrée déco-

ré de deux pilastres cannelés par exemple, ou encore la fenêtre située au-dessus de la porte, flanquée d'une tablette soutenue par deux consoles galbées.

Très différente, la façade orientale est celle d'une grange avec remise. On y distingue deux portes cochères au rez-de-chaussée. A l'étage, on y trouve une paroi à claire-voie faite de deux grands panneaux originellement en bois, mais qui ont été ingénieusement remplacés par des clins en verre en 2000, alliant ainsi respect de l'aménagement d'origine et besoins contemporains de luminosité. C'est aussi de ce côté que se trouve une fontaine datée de 1893.

A l'époque, toute demeure qui se veut quelque peu ambitieuse est accompagnée d'une orangerie. Destinée à la culture en bac des chers agrumes, d'ailleurs peints au-dessus de l'entrée sur le côté oriental, l'orangerie de La Naz présente une baie serlienne (groupement de trois baies, dont celle du centre

est généralement plus large) sur le petit côté, tandis que la grande face, côté jardin, présente une série de cinq arcades.

Ces deux édifices sont aujourd'hui séparés par le chemin de La Naz. Ils font partie des monuments inventoriés d'importance régionale. Outre leur âge vénérable et leur style néo-classique, ils font partie des 325 bâtiments – dont la cure du Mont – réalisés par l'architecte lausannois Henri Perregaux (1785-1850). Cet homme fut pendant quatre ans inspecteur des bâtiments de l'Etat pour les édifices cantonaux situés en ville de Lausanne. Brillant concepteur et dessinateur, ses propositions architecturales furent souvent préférées à celles de l'ingénieur qui le remplaça à ce poste. Ainsi, durant plus de 40 ans, il resta un architecte indépendant, tout en ayant le statut officieux de « presque » architecte de l'Etat.

*Brigitte
Demierre Prikhodkine*

En 1990, l'orangerie a été réaffectée en logement et la maison de maître abrite depuis 2000 des appartements et une entrepise.

Photographie : Brigitte Demierre Prikhodkine



La fontaine du congélateur

Avec la fontaine de la place du Petit-Mont et celle de la rue du Village, celle du chemin du Pré-d'Ogue, dite fontaine du congélateur, est la troisième fontaine publique à être alimentée par la source de Manloud.

Certains se rappelleront que, pendant la sécheresse de 2003, cette source s'est tarie. Et les trois fontaines n'ont repris leur glougloulement que sept ans plus tard, après la remise à neuf des canalisations.

Le nom de la fontaine vient du bâtiment contre lequel elle est adossée, qui abrite le congélateur communal (voir p. 2). Elle n'est pas datée et son petit bassin en béton s'apparente à un grand évier.

On y lit, comme sur les autres fontaines, que l'eau n'y est pas contrôlée. Cela ne signifie pas que l'eau est dangereuse à la consommation, mais permet d'éviter à la Commune les lourdes et strictes démarches de contrôle pour qualifier l'eau des fontaines publiques de « potable ».

Brigitte Demierre Prikhodkine



La fontaine du congélateur, sans doute la plus discrète du Mont.

Le temps qu'il a fait...

Le 25 décembre 2015, le thermomètre affiche fièrement plus de 10°C, le ciel est désespérément bleu et les skieurs trépignent d'impatience...

16 mars 2016 au matin, le thermomètre annonce un frileux -5°C, les flocons virevoltent dans un ciel d'un gris terne et les skieurs se réjouissent du week-end à venir...

Dire que l'hiver 2016 n'en a fait qu'à sa tête n'est pas un euphémisme, pour preuve: 16,1°C le 22 février et deux jours plus tard une température de -3,5°C. Après plusieurs mois de sécheresse, janvier est arrosé par plus de 200 litres d'eau par mètre carré.

Particulièrement doux (3,5°C de moyenne pour décembre, 2,9°C pour janvier et 3,4°C pour février), l'hiver 2016 propose un excédent thermique de 2,5 degrés par rapport à la norme des années 1981-2010. Cette douceur extrême a permis un record de précocité pour la floraison des noisetiers: le 29 décembre 2015 dans mon petit coin de jardin, soit trois bonnes semaines d'avance.

Parler d'hiver sans évoquer les grands froids serait une regrettable maladresse.

Les nuits du 17 et 18 janvier sont les seules au palmarès cette année, avec -8,2°C. Rien à voir avec les dix jours de février 2012 et ses -14,4°C, record négatif enregistré à ce jour par le thermomètre de ma petite station météorologique. A noter encore la journée du 9 février qui a vu le premier orage de l'année.

Ce chaos météorologique ne fut évidemment pas sans quelques conséquences sur notre environnement: papillons encore présents en décembre, perce-neige et crocus à peine sortis à nouveau recouverts de neige.

Ne sachant pas encore ce que nous réservent les derniers jours d'hiver, j'espère, en vous présentant ce végétal connu de tous, conjurer le mauvais sort et ainsi remettre le temps sur de bons rails. Connue sous le nom de: salade de taupe, couronne de moine, laitue de chien ou encore florin d'or, apprécié par les gourmets en salade, le pissenlit ou dent-de-lion pointe ces derniers jours sa corolle jaune.

De mon côté, j'aime appeler le *taraxacum officinale* la fleur des enfants.

Qui d'entre nous n'a pas apporté avec beaucoup de fierté et en cadeau un merveilleux et grand bouquet de pissenlits à sa maman? Qui d'entre nous n'a pas un jour chanté: « Quand on est poli, on ôte son chapeau! » en étêtant entre le pouce et l'index la tête de cette fleur solaire? Pour finir, qui d'entre nous n'a pas soufflé sur cette tête ronde devenue blanche, diffusant ainsi à travers champs les graines attachées à leur parachute? Soyons heureux que la fleur des enfants nous accompagne dans notre entrée du printemps!

Jean-Marie Piemontesi



La faune du Mont, une vraie richesse

Stéphane Mettraux est le surveillant permanent de la faune des districts de Lausanne, Lavaux-Oron et Riviera-Pays-d'Enhaut. Une activité indispensable pour gérer et préserver les animaux vivant en liberté. Du gibier qui est de plus en plus soumis à la densification des villes et des villages. Une cohabitation nécessaire qui est possible en respectant certaines règles...

Stéphane Mettraux, parlez-nous de votre métier.

Le Canton de Vaud compte neuf gardes-faune professionnels répartis en neuf circonscriptions. Pour mes districts, je suis aidé par sept auxiliaires bénévoles. Nos tâches principales sont le recensement des animaux, la surveillance de la chasse et la lutte contre le braconnage, l'aide aux animaux malades ou blessés et l'intervention en cas de dégâts dus

à la faune. Nous faisons de la prévention, conseillons et informons la population, les agriculteurs et tous les amoureux de la nature. Notre profession est vaste et demande de nombreuses connaissances sur l'environnement en général.

Dans la Commune du Mont, quelles sont vos interventions et vos conseils ?

Les collisions avec des animaux sont fréquentes, il faut alors avertir la gendarmerie pour le constat. Le renard, même s'il est farouche, se familiarise et des habitants s'en plaignent. Trop de personnes les nourrissent. Parfois involontairement: le compost dans le jardin et le sac-poubelle sur le trottoir les attirent. Il en est de même pour les corbeaux et les corneilles. Les chevreuils rafolent des légumes, ce qui met à mal les cultures maraîchères.

Les professionnels le savent, d'où la nécessité de protéger les champs de ces cultures. Dans des cas plus rares, les blaireaux et les sangliers qui labourent les pelouses...

Qu'en est-il des chiens ?

Il se peut que des chiens partent chasser en forêt, blessent du gibier et se perdent. Les propriétaires doivent tenir leurs chiens à l'œil et ont l'obligation de les munir d'une médaille d'identification.

Quelques derniers conseils ?

Il faut respecter les zones de tranquillité des animaux, ne pas les nourrir et ne pas les toucher. En cas de problèmes, ne pas hésiter à nous téléphoner, nous sommes à disposition 7 jours sur 7, 24h sur 24h.

Le surveillant de la faune travaille pour le présent et pour l'avenir.

Stéphane Allaz

Stéphane Mettraux

Surveillant permanent de la faune
Route de Morrens 8

1053 Cugy

Tél. 021 557 81 66 / 079 237 42 62



Photographie : Stéphane Allaz

Stéphane Mettraux et sa chienne Dolly, formée pour la recherche d'animaux blessés.



Théâtrale'16

Horaires

Sa 28 mai à 20h

(ouverture des portes à 19h30)

Di 29 mai à 14h30

(ouverture des portes à 14h)

Lieu

Salle Davel, Morrens

Prix

Fr. 10.- (Fr. 5.- avec foulard)

Boissons et petite restauration
en vente sur place

Infos supplémentaires www.croisee.ch

Réervations fables2016@croisee.ch
(dès le 10 avril)

Théâtrale'16: Les Fables de La Fontaine

Parmi ses nombreuses activités, le Groupe scout de la Croisée organise une pièce de théâtre. La dernière, «Aladin et la lampe magique», datant déjà de 2008, il était grand temps de remettre l'ouvrage sur le métier...

Scoutisme et théâtre vous semblent peut-être assez éloignés. En réalité, l'organisation d'une théâtrale permet de remplir bien des objectifs du scoutisme, évoqués en partie ci-dessous.

Premièrement, elle permet de donner des responsabilités aux jeunes chefs, une idée qui est à la base de la création du scoutisme. Dans ce projet, le travail avec les enfants sera accompli de manière entièrement bénévole par les chefs d'unités qui ont entre 16 et 18 ans. Ils sont surprenants de maturité, d'innovation et de capacités d'organisation.

Un autre point qui nous tient à cœur est le développement de l'enfant dans sa globalité: développement personnel et en groupe bien sûr, ceci au travers de plusieurs domaines: technique, créatif ou spirituel.

Nous organisons de nombreuses activités très variées principalement en extérieur chaque samedi après-midi, des camps d'été dans différentes parties de Suisse, voire d'Europe pour les plus grands, mais aussi, de temps en temps, des événements plus créatifs comme ce spectacle.

Pour la Théâtrale de cette année, le choix du thème s'est porté sur les Fables de la Fontaine. La représentation tournera autour de quatre histoires célèbres: Le Lièvre et

la Tortue; Le Corbeau et le Renard; Le Cochet, le Chat et le Souriceau ainsi que Le Lion et le Moucheron.

Nous ferons le tour de ces histoires en 16 scènes. Tout le monde connaît les Fables, mais qu'en pense le fromage? La tortue gagne la course car elle part à l'heure, mais est-ce la vraie raison?

Rires (à foison je l'espère), pleurs, peur, stupeur: le groupe scout de la Croisée vous donne rendez-vous pour un méli-mélo d'émotions les 28 et 29 mai prochains à la salle Davel de Morrens.

Les scènes seront jouées par des groupes composés d'un mélange d'unités. Les répétitions ont déjà commencé mais il reste encore assez de temps pour que chacun puisse s'imprégner de son personnage. Il y en a beaucoup et de la petite Lutin (fille, 7-11 ans) à l'Eclaireur (garçon, 12-15 ans), chacun trouvera sa place!

Les Picos (unité mixte, 16-18 ans) s'occuperont principalement de la construction des décors ainsi que de leur déplacement pendant la pièce. Certains potassent d'ailleurs déjà divers ouvrages de physique pour pouvoir utiliser au mieux les différentes poulies ou barres transversales de la salle Davel. D'autres campent devant les œuvres présentées au Musée des Beaux-Arts pour pouvoir reproduire ce trait de pinceau particulier sur les toiles du décor.

*Pour le comité de la Théâtrale,
Fabrice Juchler, chef de groupe adjoint*

Billet d' HUMEUR

Molok un jour, Molok toujours!

*Oui oui, je te lorgne, je t'observe
et je te salue même*

*Tu soutiens mon regard
Monsieur l'impudent*

*Silencieux, tu décharges
ta dernière rognure, la sixième*

*Je t'interpelle, et t'interroge
sur ce déchargement*

*Ton regard ne croise plus le mien,
concentré sur tes débarras*

*Hardi, le dissident me mate
et me balance tout son orgueil*

*Rompant le silence, je décoche:
«hé, M'sieur, que faites-vous là?»*

*«Je décharge, je trie, je jette,
ça se voit au premier coup d'œil»*

*L'immoral me rentre dedans!
Cette fois c'en est trop: je râle*

*«Monsieur le profanateur, regardez
devant vous ce sont des Moloks*

*Et non pas, comme vous en usez,
la déchèterie communale*

*Alors soyez gentil de reprendre
votre vidoir et toutes vos breloques*

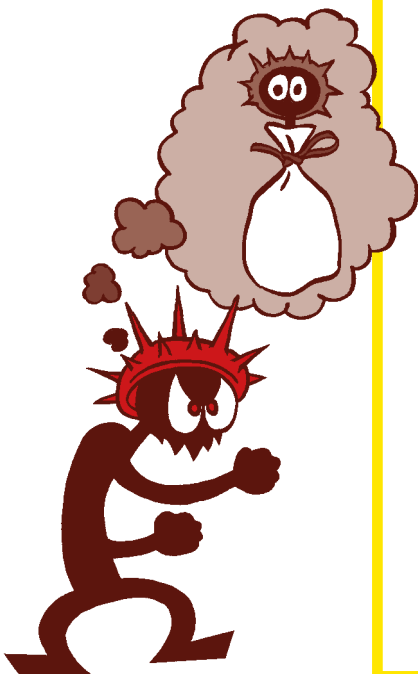
*Au Mont nous avons un endroit où déposer
les déchets encombrants»*

*Enfin agacé d'avoir été manifestement
par moi apostrophé*

*Il reprend et entasse ses fâcheux détritrus,
l'imbuvable arrogant*

*Que j'entends piailler, maronner
contre la Sainte patronne des déchets!*

Agathe Gumy



Raiffeisen, la seule banque de proximité au Mont

Revenons un tout petit peu en arrière... C'est grâce à l'idée de M. Frédéric-Guillaume Raiffeisen (1818-1888) qu'est née en Suisse la première Banque Raiffeisen, fondée sur le principe de la solidarité.

Celle du Mont-Cugy-Morrens a été fondée en 1951. Ses bureaux se trouvaient alors chez le gérant. C'est au 1^{er} janvier 1992 qu'elle a fusionné avec celle d'Echallens (créée le 29 décembre 1913). D'autres fusions en 1995 et 1998 se sont notamment traduites par le nom actuel de l'établissement, soit la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud. Son rayon d'activité est actuellement formé de 18 communes.

Depuis décembre 1997, c'est dans l'ancienne forge en Coppoz qu'elle accueille ses clients et offre les services d'un bancomat / versomat. Depuis 2007, elle est placée sous la responsabilité de M. Patrick Crausaz, entouré de quatre collègues. Vous connaissez certainement M^{me} Patricia Nicole ainsi que MM. Anthony Boujmana et Lionel Martin, tous trois conseillers clientèle. Un apprenti complète ce dispositif.

M. Patrick Crausaz me reçoit et m'explique qu'outre les conseils en placements, les services aux entreprises ou encore les conseils en prévoyance, la Banque Raiffeisen se spécialise dans les prêts hypothécaires et les conseils aux personnes privées pour toutes leurs opérations courantes, ceci pour chaque étape de leur vie. Bonne nouvelle pour notre Commune accueillant toujours plus de nouveaux propriétaires.

Mais le principe dont me parle M. Crausaz et qui résonne fort en moi est la proximité. La Raiffeisen ne la vit pas simplement comme une réalité géographique mais c'est une règle morale et une philosophie du Groupe. Et je suis forte de constater que tant le directeur que les collaborateurs, tous connaissent leurs sociétaires et clients. L'accueil, à chacune de mes visites, y est très personnalisé.

Une fois de plus, je constate que nous sommes des nantis dans notre Commune. Oui, des privilégiés qui sommes pourvus de commerces de proximité, de clubs sportifs, de restaurants ainsi que d'une banque qui se distingue par son service si personnalisé.

Agathe Gumy



Movers, courtage immobilier personnalisé

C'est en 2003 que deux Montaines, Agathe Gumy et Beverly Grahame, créent leur société de courtage en immobilier, Movers. Les deux femmes aiment leur métier: «Nous apprécions particulièrement le partage, l'échange avec nos clients et trouver des solutions à tout ce qui semble insurmontable.»

Agathe Gumy, joviale et dynamique, possède beaucoup d'entregent. Quant à Beverly, vivant dans notre Commune depuis plus de trente ans et Suisseuse aujourd'hui, elle garde son adorable accent qui nous rappelle qu'elle est anglophone. La clientèle de Movers a donc le choix entre deux courtières et plusieurs langues. Elles s'amuse à nous confier quelques situations cocasses: «Il nous est arrivé de devoir nettoyer les litières des chats ou encore ranger la chambre d'un ado présent bien qu'il ne dût pourtant pas être là... Tout cela, bien entendu, juste avant la visite des clients.»

Toutes deux connaissent parfaitement la Commune du Mont, elles y ont élevé leurs enfants. Ainsi elles savent mettre en avant les avantages qu'offre notre région: «Nous savons estimer les prix et respectons les intérêts de nos clients qu'ils soient vendeurs ou acquéreurs.»

Vendre son bien en toute connaissance de cause

Vendre une maison ou un appartement n'est pas une mince affaire. Ainsi, il peut être judicieux de s'entourer d'un professionnel qui se charge de toutes ces démarches complexes. Nos deux Montaines conseillent celui qui vend son bien et l'accompagnent dans l'ensemble de ses démarches: «Nous établissons une estimation de la demeure. Nous conseillons sur les améliorations à apporter pour la mettre en valeur. Nous réalisons une mise sur le marché efficace. Nous recevons tous les appels, coordonnons les visites, ...et restons jusqu'à l'acte notarié.»

Si vous projetez de vendre votre bien immobilier dans le futur, s'entourer des conseils avisés de spécialistes est un gage de sécurité. Alors, n'hésitez pas à demander une visite de ces deux courtières très compétentes et proches de vos attentes, ceci sans engagement, évidemment.

Anna Chappuis

Banque Raiffeisen

Rte de Coppoz 22

Tél. 021 886 20 40

Fax 021 886 08 39

gros-de-vaud@raiffeisen.ch

www.raiffeisen.ch/gros-de-vaud

Horaires

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h (jeudi jusqu'à 17h30).

Au service des Montaines et des Montains

Vous cherchez un bancomat ?

- BCV, route de Cugy 11
- Raiffeisen, route de Coppoz 22

... ou un postomat ?

- Route de Lausanne 14



MOVERS

Courtage immobilier personnalisé

Agathe Gumy

079 414 80 36

agathe@movers-courtage.ch

Beverly Grahame

079 212 29 45

beverly@movers-courtage.ch

www.movers-courtage.ch



Pétanque du Mont: quelques news

Notre traditionnel tournoi d'hiver, commencé en octobre 2015, s'est terminé jeudi 18 février 2016. Il a connu à nouveau un joli succès tant au niveau du nombre de participants que des prestations fournies par ces derniers. Cette édition 2015/2016 a été ponctuée par un succulent repas partagé chez notre sponsor, le Relais du Grand-Mont. Merci au tenancier et à son personnel pour leurs prestations. Cette compétition a vu la suprématie d'un nouveau joueur de notre club, en la personne de Gilles Louis qui est parvenu à détrôner le gagnant des deux dernières éditions, Denis Bachelard. Notre (éternel) jeune espoir, Ivan Barone a pris une prometteuse 3^e place. Bravo et merci à tous les participants.

Le tournoi annuel de la société, dit « Des Potes », a lui aussi connu un vif succès. Vingt-quatre doublettes (équipes de deux joueurs) se sont affrontées durant l'hiver dans notre boulodrome. Au terme de quarante-huit parties, deux jeunes, très talentueux joueurs du Club du Lys, à Prilly, Anthony et Alex, ont remporté la mise avec plus de 30 points d'avance sur leurs dauphins, Romano et Yann. La troisième place est revenue à la paire Florent et Vincent.

Pour clore cette épreuve, joueuses et joueurs étaient conviés à se régaler d'une excellente fondue vigneronne fournie par la Boucherie Perroud, à Epalinges, autre sponsor du club. Nos remerciements vont également à leur personnel qui nous prépare à chaque fois une marchandise de très bonne qualité. Bravo aux vainqueurs et aux moins chanceux. A l'année prochaine.

Samedi 30 janvier dernier, de 13h30 et à passé minuit, nous avons vécu le mini-marathon de notre société. Cette épreuve, réunissant également vingt-quatre doublettes, s'est déroulée en poules et en qualifications.

Dès la fin de l'après-midi, les participants ont eu la possibilité de reprendre des forces et de se sustenter dans notre « Biberon » en dégustant la raclette à gogo. L'ambiance entre joueurs a une fois de plus été excellente et à la hauteur de ce que l'on est en droit d'attendre d'un « pétanqueur ». Comme l'année dernière, la paire Monney / Chervet a arraché la victoire en reléguant à la seconde place Rovalletti / Mufale. Merci à tous les acteurs de cette belle manifestation. Malheureusement, un mauvais fonctionnement de mon appareil photo n'a pas permis de diffuser des images de ces compétitions. Je prie chacun de m'en excuser.

Nous rappelons aux parents que les mercredis 6 juillet et 10 août prochains, notre société organise le Passeport vacances au boulodrome du Châtaignier, de 10h à 16h, repas et collation inclus. Pour l'inscription, voir p. 4.

Francis Etienne



Groupe des Dames

Cherchons monitrices pour le Groupe des Dames de 50 ans et plus qui se réunit le lundi soir, de 20h15 à 22h.

La formation est assurée par la société. Informations complémentaires: M^{me} Christiane Odier, 021 653 47 73.

FSG Le Mont-sur-Lausanne

Une première pour la Gym du Mont

La société de gymnastique du Mont organise, pour la première fois, une qualification vadoise d'athlétisme individuel au Châtaignier, le samedi 21 mai 2016.

Plusieurs disciplines y seront mises en valeur, telles que la course sur des distances de 50 m, 60 m, 80 m et 100 m (selon l'âge) et le 800 m, le saut en longueur, le saut en hauteur, le lancer de la petite balle ainsi que le lancer du boulet. Une estafette sera aussi organisée.

Venez nombreux encourager nos athlètes, vos camarades et passer un bon moment en notre compagnie. Café, thé, croissants attendront les plus matinaux. Un menu sera proposé à la pause de midi ainsi que des hot-dogs, des frites, des sandwiches et des pâtisseries.

On cherche des bénévoles

Pour le vendredi soir et la journée du samedi, nous cherchons des bénévoles dynamiques, femmes ou hommes (de 16 à 85 ans), pour venir donner un coup de main, sur les terrains, aux buvettes ou à la cuisine.

Disponibles pour quelques heures? N'hésitez pas à laisser vos coordonnées et vos disponibilités sur athletisme2016@fsglemont.ch ou prenez directement contact avec Catherine Menétrey au 079 287 62 20 pour toutes informations complémentaires.

Un grand merci par avance et vive la gym!...

*Pour le comité d'organisation
Catherine Menétrey*

Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Gérald et Mireille Vaucher, chemin de Longeraie 30
M. et M^{me} René et Marianne Monot, chemin du Chêne 31

60 ans de mariage

M. et M^{me} Jean et Alice Durret, chemin de Maillefer 127
M. et M^{me} Daniel et Dora Nusslé, route de Coppoz 1bis

90 ans

M^{me} Daisy Roux, EMS La Paix du Soir



M. et M^{me} Jean et Alice Durret.



M^{me} Daisy Roux.



Avril

Portes ouvertes à la musique

Elèves et professeurs

Sa 16, dès 10h, Mottier A

Ecole de Musique du Mont-sur-Lausanne
EMML (voir p. 8)

Au Bénin

Claude-Henri et Elsa Blanc exposeront leurs activités au Bénin

Ma 19, de 14h à 16h, foyer de la grande salle, au Petit-Mont

Les Amis des Quatre Coins (voir p. 5)

Exposition de dessins d'élèves pour le Népal

Ma 19 à me 11 mai, heures d'ouverture au public, hall de l'administration communale, (voir p. 6)

Spectacle de marionnettes Rikiko

Me 20, 10h30 et 16h30

Médiathèque du Mont (voir p. 9)

Gambas à gogo

Ve 22 et sa 23, apéro à 18h30 et repas à 19h30, grande salle du Châtaignier
Jeunesse du Mont

Ensemble Auliden, œuvres de

Georg Friedrich Haendel, Johan Treichel, Johann Sebastian Bach, Robert Schumann et Johannes Brahms

Di 24, 17h, église du Mont

Comité des Concerts (voir p. 8)

Atelier printanier de la Médiathèque

Lu 25, 16h à 17h, **Me 27**, 13h30 à 14h30 et 15h à 16h, Médiathèque du Mont (voir p. 9)

Parler de l'actualité aux enfants

Conférence du Dr Nahum Frenck

Je 28, 20h, aula du Mottier B
Apé (voir p. 9)

Mai

Fête de Mai

Sa 7, dès 9h, place du Petit-Mont

Société de Développement (voir p. 7)

Vente de jouets

Sa 7, grande salle, Apé (voir p. 9)

Vente des dessins d'élèves pour le Népal

Ve 13, 19h30 (ouverture des portes: 19h), bâtiment scolaire du Mottier A (voir p. 6)

Athlétisme individuel

Sa 21, journée de qualification, zone du Châtaignier

FSG Section Le Mont

Paroisse Saint-Amédée

Assemblée générale

Je 26, 19h30, grande salle du centre paroissial, à Bellevaux (voir p. 5)

Théâtrale'16: Les Fables de La Fontaine

Sa 28, 20h, **di 29**, 14h30

Salle Davel, Morrens

Groupe scout de la Croisée (voir p. 13)

Amis des Quatre Coins

Course annuelle

Ma 31, (voir p. 5)

Juin

Spectacle de marionnettes Rikiko

Me 1^{er}, 10h30 et 16h30

Médiathèque du Mont (p. 9)

Tournoi «Graines de Foot» juniors F

Sa 11, dès 9h, terrain du Châtaignier
FC Le Mont

Cardiologie au Mont

M^{me} Nadya Popova, spécialiste FMH en cardiologie et médecine interne a ouvert son cabinet à la route du Grand-Mont 27.

Pour tout renseignement, appelez au 021 653 43 31.



Numéro 174

- **Parution**
Fin juin.
- **Remise des contributions**
3 juin.
- **Adresse**
greffe@lemontsurlausanne.ch

Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial

et coordination générale

Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal (homepage)

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont